



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

États membres

Question au Gouvernement n° 2720

Texte de la question

PLAN DE SAUVETAGE IRLANDAIS

M. le président. La parole est à M. Yves Deniaud, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yves Deniaud. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Elle revient sur le problème du sauvetage financier de l'Irlande.

On le sait, la crise irlandaise est née de la crise internationale, mais a été aggravée par l'explosion brutale de l'énorme bulle spéculative immobilière qu'avait rendue possible le laxisme général du système bancaire irlandais, insuffisamment surveillé par les autorités de régulation.

M. Jean-Paul Lecoq. Ce sont vos politiques, assumez-les !

M. Yves Deniaud. Pour autant, il ne faut pas oublier qu'au cours des vingt années précédant la crise, l'Irlande a fait un effort extraordinaire de développement qui l'a hissée au plus haut niveau de l'Union européenne.

M. Jean-Paul Bacquet. À quel prix social ?

M. Yves Deniaud. Elle a géré ses finances de façon remarquable (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR*) puisque sa dette publique représentait seulement 24 % du PIB. Elle était également considérée comme l'utilisateur le plus efficace et le plus scrupuleux des fonds européens. Nous, Français, ne devons pas non plus oublier qu'il y a un an, après un premier échec, ce pays approuvait par référendum le traité de Lisbonne à la demande convaincante du Président de la République, qui présidait alors l'Union européenne.

Madame la ministre, je souhaiterais connaître l'opinion du gouvernement français sur le soutien affiché par la Banque centrale européenne et l'Union européenne au programme de redressement irlandais, ainsi que sur les mesures de redressement qui, si elles ne sont pas officielles, ont été largement annoncées de façon explicite par le ministre des finances irlandais, Brian Lenihan. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Monsieur le député, depuis dimanche après-midi, le gouvernement irlandais a soumis un plan de redressement budgétaire qui porte, sur une période de quatre ans, sur 15 milliards d'euros, avec 6 milliards de réduction du déficit pour l'année 2011. Au regard de la taille du budget de l'Irlande, de la taille de ce pays et de sa population dont le courage est bien connu, l'effort engagé par le peuple irlandais pour redresser ses finances publiques est considérable. Nous ne pouvons que féliciter ce gouvernement du courage avec lequel il fait face à cette crise à la fois financière et immobilière, aggravée de surcroît par la défiance des investisseurs internationaux à refinancer la dette irlandaise alors que les banques elles-mêmes sont en très mauvaise situation.

Dans ce contexte, la France se montrera totalement solidaire du mécanisme mis en place puisque, au-delà de l'effort budgétaire requis, l'Irlande a, dimanche après-midi, sollicité l'assistance conjointe de l'Union européenne sous forme de la mise en place des deux mécanismes existants, et du Fonds monétaire international en liaison avec la Banque centrale européenne. Tous les membres de la zone euro montreront la même solidarité. J'ajoute que la Grande-Bretagne et la Suède ont décidé, à titre bilatéral puisqu'elles ne font pas partie de la zone euro, de consentir chacune un prêt respectivement de 8 milliards et de 1 milliard d'euros pour venir en soutien de l'État irlandais.

L'assistance européenne et internationale s'inscrit dans un programme de réformes de fond, de réformes structurelles qui porteront notamment sur le secteur bancaire. À cet égard, un fonds de recapitalisation, qui

permettra à l'État irlandais de prendre des parts très importantes dans les trois grands établissements irlandais, permettra la contrepartie de cette demande d'assistance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Deniaud](#)

Circonscription : Orne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2720

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 novembre 2010